



**L'Agence Nationale  
Pour les Chèques-Vacances**

*Au service des vacances pour tous*

**DOSSIER DE PRESSE**

**Avril 2018**

CONTACTS PRESSE :

**Muriel Droin** – ANCV – 01 34 29 51 94 – [presse@ancv.fr](mailto:presse@ancv.fr)

**Anissa Bouam** – Grayling – 01 55 30 70 98 – [anissa.bouam@grayling.com](mailto:anissa.bouam@grayling.com)

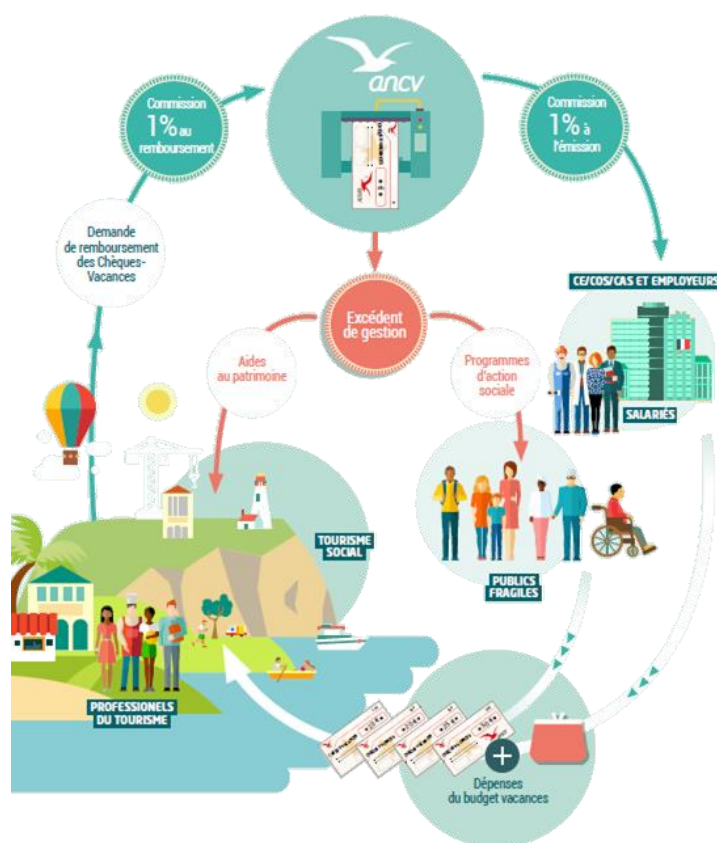
# SOMMAIRE

L'ANCV, au service des vacances pour tous .....	p3
Les aides au départ en vacances de l'ANCV.....	p5
Les retombées économiques et sociales .....	p8
Les publics prioritaires.....	p9
Une entreprise en mouvement .....	p10
Des clients et des partenaires engagés.....	p11
Fiches pratiques.....	p12

# AU SERVICE DES VACANCES POUR TOUS

Créée en 1982, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous la double tutelle du Ministre chargé du Tourisme et du Ministre de l'Economie et des Finances. Elle accomplit une mission unique : favoriser le départ en vacances du plus grand nombre tout en soutenant le développement touristique des territoires.

## 10 MILLIONS DE BENEFICIAIRES DIRECTS ET INDIRECTS



Parce que « Les vacances sont devenues un indice d'intégration. Ceux qui n'en partagent ni les rythmes ni les conversations manquent à un rendez-vous de la communauté nationale »<sup>1</sup>, le non-départ est reconnu comme une forme d'exclusion. Depuis la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions, l'accès aux vacances est un enjeu national. Pour lutter contre cette fracture touristique, l'ANCV émet et promeut le Chèque-Vacances, un dispositif d'aide au départ distribué sur la base de critères sociaux par les Comités d'entreprise, leurs équivalents dans la fonction publique et des organismes sociaux. En 2017, le Chèque-Vacances a

accompagné plus de 4,4 millions de bénéficiaires – soit 10 millions de personnes avec leur famille – sur le chemin des vacances

**L'ANCV consacre également l'intégralité de ses excédents de gestion au financement d'actions de solidarité dédiées à l'accès aux vacances.**

**Elle a ainsi soutenu le départ de 234 400<sup>2</sup> personnes en 2017.**

<sup>1</sup> André Rauch in Nouveaux développements du tourisme sociale et associatif, par Jean Froidure. Clientèles et Stratégies. Tourisme n°7, 1999

<sup>2</sup> Données prévisionnelles au 4 avril 2018

Ce modèle économique original et pérenne permet à l'Agence de s'autofinancer intégralement pour réaliser sa mission de solidarité au service d'une société plus juste et inclusive. Implantée à Sarcelles (Val d'Oise) depuis juillet 2005, l'ANCV compte 208 salariés, répartis entre le siège et ses 4 directions régionales : Ile de France, Grand Ouest, Nord Est et Sud. Frédéric Vigouroux est président du Conseil d'administration depuis le 1<sup>er</sup> février 2017. L'Agence est dirigée par Philippe Laval

A visualiser sur Internet :

**Comment l'ANCV aide-t-elle les Français à partir en vacances ?**

<http://www.dailymotion.com/video/x2m8rpz>

## L'ANCV EN 2017

**208** collaborateurs,

**4,4** millions de bénéficiaires de Chèques-Vacances (soit 10 millions de personnes avec leur proche)

**1,629** Md€ de volume d'émission de Chèques-Vacances (+ 2.5 % vs 2016)<sup>3</sup>

**Dont 20,3** M€ du volume d'émission Coupon-Sport

**42 900** clients : Comités d'entreprise (CE), organismes sociaux et petites entreprises

**202 000** professionnels du tourisme et des loisirs sur l'ensemble du territoire sont conventionnés Chèques-Vacances - **222 000** points d'acceptation

**234 400\*** bénéficiaires des programmes d'action sociale

**26.4** M€ de crédits d'intervention pour les aides à la personne et le financement du patrimoine du tourisme social.

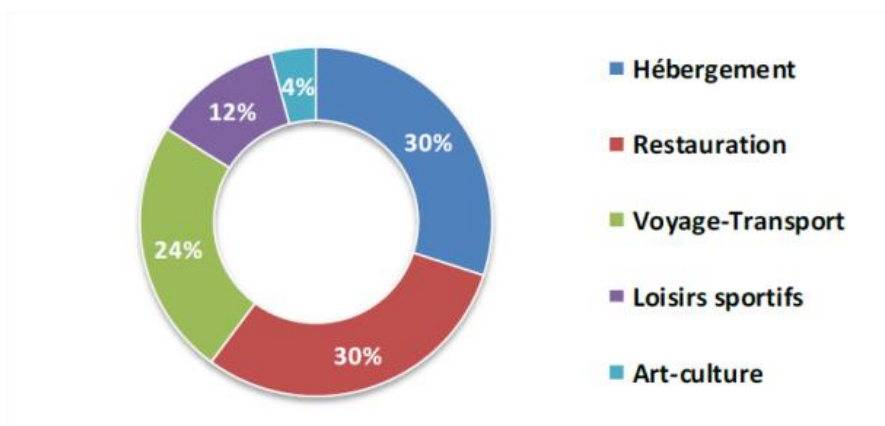
---

<sup>3</sup> Dont coupon sport

# LE CHEQUE-VACANCES, OUTIL SOCIAL ET SOLIDAIRE

Ce titre se présente sous la forme de coupures de 10, 20, 25 et 50 euros. Il est accepté par un réseau de 202 000 professionnels du tourisme et des loisirs, dans les secteurs de l'hébergement, de la restauration, des voyages, du transport, des loisirs, des arts et de la culture. Destiné aux salariés des petites et grandes entreprises, et aux agents et salariés de la fonction publique, le Chèque-Vacances constitue un coup de pouce financier pour partir en vacances.

## Les usages du Chèque-Vacances



## E-CHEQUE-VACANCES, POUR FACILITER LES PAIEMENTS SUR INTERNET

Le e-Chèque-Vacances, produit de la gamme Chèque-Vacances, permet de régler des prestations de tourisme et de loisirs directement sur Internet. Il se présente sous la forme d'un chèque papier, avec un numéro à gratter utilisable uniquement sur Internet. L'Agence répond ainsi aux nouveaux usages et aux besoins des bénéficiaires qui, de plus en plus souvent, préparent et achètent des prestations de tourisme sur Internet.

L'intérêt des professionnels du tourisme et des loisirs pour ce titre se confirme également : en 2017, 123 professionnels s'étaient équipés pour pouvoir accepter le e-Chèque-Vacances parmi leurs moyens de paiement en ligne. Ils étaient 87 en 2016.

## FAVORISER LA PRATIQUE SPORTIVE AVEC LE COUPON SPORT

Cette coupure de 10, 15 ou 20 euros sert à régler tout ou partie des adhésions, licences, abonnements, cours et stages sportifs, partout en France, auprès de 43 000 associations et clubs sportifs conventionnés.

## DES PROGRAMMES D'AIDE AU DEPART POUR LES PUBLICS LES PLUS FRAGILES



Diffusées dans le cadre de partenariats, les Aides aux Projets Vacances sont destinées à des personnes en situation de fragilité sociale et économique, exclues des vacances, et qui ont besoin d'un accompagnement pour concrétiser l'organisation de leur séjour. Les aides versées par l'ANCV aux partenaires de ce programme (associations, collectivités...) contribuent au financement de l'accompagnement et des séjours.



Offre de séjours et de loisirs à prix solidaires – jusqu'à 80% de réduction - mise à disposition par des professionnels du tourisme et des loisirs, Bourse Solidarité Vacances s'adresse aux familles à revenus modestes, aux jeunes et aux personnes en situation de handicap.



Depuis 2007, l'Agence offre aux personnes âgées de 60 ans ou plus l'opportunité d'effectuer des séjours à tarif unique en groupe. Seniors en vacances s'appuie sur un choix de 168 destinations en France, à la mer, la campagne ou la montagne, et contribue à rompre l'isolement des seniors.



Conçu pour les jeunes de 18 à 25 ans, ce programme propose, sur un site Internet dédié [www.depart1825.com](http://www.depart1825.com), des offres de séjours à tarifs abordables en France et en Europe. Il propose également une aide au départ sous forme de conseils ainsi qu'un soutien financier de l'Agence (jusqu'à 150 euros) pour les jeunes en difficulté économique et/ou répondant à des statuts particuliers (contrats d'apprentissage, emplois d'avenir, boursiers...).

## AIDE AUX EQUIPEMENTS TOURISTIQUES

Ce soutien financier à la rénovation s'adresse aux équipements touristiques qui peuvent justifier de leur implication sociale. Sont ainsi concernés les villages de vacances, auberges de jeunesse ou maisons familiales permettant l'accueil de publics à revenus modestes, en situation sociale difficile ou en situation de handicap. Ces équipements bénéficient de projets de rénovation ou de réhabilitation du patrimoine, les créations d'activités n'étant pas éligibles au programme. Les investissements doivent être supérieurs à 100 000 euros.

## FONDS TSI

Constitué avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), le Fonds TSI a pour objectif principal d'accompagner les acteurs du tourisme social dans le maintien d'un parc significatif de lits, favorisant le maintien de l'accès aux vacances pour tous et le développement local. Il leur apporte un financement, sous forme de prise de participation en capital, pour les travaux de rénovation et réhabilitation de leurs équipements, afin de les rendre plus attractifs et plus conformes aux attentes des clients d'aujourd'hui.,

En 2017, l'Agence a investi 7 millions d'euros supplémentaires dans le Fonds TSI, ce qui porte son investissement total depuis la création du Fonds à 13,2 millions d'euros.

# LES RETOMBEES ECONOMIQUES ET SOCIALES

## LES IMPACTS SUR LES PUBLICS

L'Agence a mené, seule ou en partenariat, plusieurs études<sup>4</sup> sur les bénéfices des vacances pour les différents publics. Au-delà des bienfaits sur la santé, les vacances offrent la possibilité de se retrouver avec les siens autrement que dans l'urgence et de renouer des liens familiaux ; de se retrouver en couple, avec ses amis ou avec soi-même ; de découvrir d'autres pays, d'autres personnes ; de créer et d'agir autrement que selon des formats imposés.

## LES IMPACTS DANS L'ECONOMIE DU TOURISME ET SUR LES TERRITOIRES

Le Chèque-Vacances représente 1.6 milliard injecté dans l'économie française, ses retombées économiques globales se situent dans une fourchette de 7 à 12 milliards d'euros. En effet, selon Gilles Caire, spécialiste de l'économie du tourisme et des vacances à l'université de Poitiers, lorsqu'un utilisateur dépense 1 euro en Chèques-Vacances, il débourse 2 à 3 € supplémentaires sous une autre forme<sup>5</sup>.

Les programmes de l'action sociale ont un impact sur les emplois des professionnels du tourisme. Ils favorisent l'allongement des saisons touristiques et permettent la pérennisation d'emplois souvent saisonniers dans les secteurs de l'hébergement, la restauration, le voyage, les transports ou les loisirs sportifs et culturels.

Les impacts économiques et sociaux de l'Agence dans les territoires sont présentés dans une cartographie interactive en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.territoires-ancv.com/>

## LES IMPACTS SUR LA COHESION SOCIALE

En tant que principal opérateur de la politique sociale du tourisme, l'Agence intervient régulièrement dans le débat public pour promouvoir les vacances comme un outil innovant et complémentaire des politiques nationales de cohésion sociale.

L'Agence participe aux réflexions portées par ses partenaires sur leurs politiques sociales. Elle a notamment renforcé sa présence sur les territoires et contribué aux réflexions menées dans les régions grâce à réseau de chargés de développement rattachés à sa direction des politiques sociales.

---

<sup>4</sup> Ancv-Cnaf « Tmo-Régions, étude sur les dispositifs d'aide au départ en vacances » (2012) et étude sur l'impact du programme Seniors en Vacances auprès des personnes âgées et des aidants familiaux (2014).

<sup>5</sup> Entretien avec Gilles Caire, membre du CRIEF (Centre de Recherche sur l'Intégration économique et Financière) et spécialiste en économie du tourisme, à l'occasion de la publication du rapport annuel 2015 de l'ANCV.



## LES PUBLICS AIDES

Les jeunes de 18 à 25 ans sont ceux qui partent le moins en vacances pour des raisons économiques. L'Agence facilite l'accès aux vacances ou aux séjours sportifs des jeunes, en coopération avec ses nombreux partenaires (Raid Aventure, UCPA, Vacances Ouvertes, Apprentis d'Auteuil, etc.) et avec Départ 18 : 25.

L'Agence intervient en faveur des familles les plus fragiles, monoparentales, nombreuses, défavorisées, souvent exclues des vacances.

Les personnes âgées, isolées ou en situation de fragilité, peuvent bénéficier du programme Seniors en Vacances. Ces séjours en groupe ou en individuel contribuent à lutter contre leur isolement et prévenir leur dépendance.

Très engagée en faveur de l'inclusion sociale des personnes handicapées, l'Agence soutient des associations et fédérations telles que l'APF (Association des Paralysés de France), Unapei (handicap mental), FFSA (sport adapté) ...

# UNE ENTREPRISE EN MOUVEMENT

En 2017, l'Etat et l'Agence ont signé le Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) qui fixe les orientations stratégiques de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances pour la période 2017-2021.

Le COP 2017-2021 réaffirme ainsi la dimension sociale de l'Agence tout en l'engageant résolument dans la transformation numérique.

Au cours de la période, l'Agence s'attachera à

## 1 - Faire du Chèque-Vacances une nouvelle valeur vacances

La dématérialisation débutée dans la période 2013-2016 sera accélérée et viendra renforcer l'intérêt du Chèque-Vacances pour ses clients, ses bénéficiaires et les professionnels du tourisme et des loisirs grâce au développement de services complémentaires. Ceux-ci viendront appuyer le développement de l'offre touristique abordable en France au bénéfice de tous.

L'Agence se fixe également pour objectifs de développer le volume d'émission de 2,1% en moyenne sur la période et de se développer sur de nouveaux segments de clientèle.

## 2 – Maintenir la dynamique de l'action sociale

Grâce à de nouveaux partenariats et à l'amélioration de l'efficience de ses programmes, l'Agence se fixe pour objectif de maintenir un haut niveau d'action sociale, en croissance par rapport à celui atteint sur la période du précédent COP (2013-2016). Par ailleurs, ses crédits d'intervention seront maintenus sur la période.

Toujours mobilisés au service de la mission de l'Agence, l'ensemble des collaborateurs restera investi dans l'amélioration de l'efficience et de la qualité de service qui chaque année garantissent son attractivité et sa pertinence.

L'Etat et l'ANCV se sont engagés à conforter le modèle économique de l'Agence pour pouvoir remplir ces objectifs ambitieux.

# DES CLIENTS ET DES PARTENAIRES ENGAGES

## Des clients qui plébiscitent le Chèque-Vacances

Principaux clients de l'ANCV, les Comités d'entreprises ont recours aux Chèques-Vacances dans le cadre de leur politique d'action sociale et culturelle.

Les Petites Entreprises de moins de 50 salariés se montrent de plus en plus conquises par ce dispositif. En 2017, près de 9 000 d'entre elles ont commandé pour la première fois des Chèques-Vacances.

## Des professionnels du tourisme actifs

Les professionnels du tourisme et des loisirs exercent leur activité dans toute la France et couvrent des secteurs variés dont l'hébergement, la restauration, le voyage (agences et tour-opérateurs), les transports ainsi que les loisirs sportifs et culturels.

Véritable levier de fidélisation, le Chèque-Vacances favorise la conquête de nouveaux vacanciers. Il s'agit d'un moyen de paiement fiable, sécurisé qui permet aux professionnels qui l'acceptent de se développer grâce à une visibilité et une attractivité renforcée (campagnes marketing, offres promotionnelles, etc.).

## Des partenaires de l'action sociale sous le signe de la solidarité

Le déploiement des programmes de solidarité de l'Agence s'effectue en lien étroit avec un réseau de professionnels de l'action sociale, dont une cinquantaine de têtes de réseaux associatives. Ce réseau regroupe des organismes sociaux et des acteurs publics, des collectivités territoriales, ainsi que des associations dans le domaine du soutien au départ en vacances, de l'éducation populaire, de l'humanitaire et du handicap.

Ces professionnels mettent à profit leur proximité avec les publics prioritaires de l'ANCV, pour les aider à concrétiser leurs projets de vacances. L'Agence soutient et met à leur disposition son expertise en ingénierie sociale.

## FICHE PRATIQUE

# LES MILLE ET UN USAGES DU CHÈQUE-VACANCES !

Le Chèque-Vacances s'adapte à toutes les envies : hébergement, transport, restauration, découverte culturelle, loisirs... Il offre à tous une grande liberté d'utilisation.

Voici quelques idées, parmi tant d'autres :

### VOYAGES & TRANSPORTS

24 % des Chèques-Vacances sont utilisés pour les voyages et transports\*

- Réserver un séjour en Europe avec Thomas Cook Voyages, Selectour ou Fram,
- Réserver en ligne chez Voyage-prive.com ou ShowRoomprivé.com
- Prendre un billet de train en gare ou en boutiques SNCF ; un ferry pour la Corse (SNCM), l'Italie, l'Espagne ou l'Angleterre,
- Prendre l'autoroute avec le badge Liber-t-Vacances...

### HÉBERGEMENT

30 % des Chèques-Vacances sont utilisés pour l'hébergement\*

- Réserver un séjour en famille chez VVF, Pierre & Vacances chez Belambra ou Odalys
- Inscire son enfant en colonie de vacances,
- Prendre une location Gîtes de France ou un week-end à Center Parcs,
- S'arrêter dans un hôtel de charme en Bretagne lors d'un week-end à deux...

### RESTAURATION

30 % des Chèques-Vacances sont utilisés pour la restauration\*

- Apprécier un « Moules-Frites » dans une brasserie lilloise,
- Réserver une grande table à Paris,
- Faire une pause dans un restaurant autoroutier...

### CULTURE & DÉCOUVERTE

4 % des Chèques-Vacances utilisés pour la découverte, la culture et l'art\*

- Redécouvrir le Louvre ou le Musée du Quai Branly,
- Visiter les châteaux de la Loire ou un planétarium,
- Aller au zoo avec les enfants,
- Se rendre au théâtre ou à l'opéra,
- Assister à un concert ou un festival...

### LOISIRS SPORTIFS & DÉTENTE

12 % des Chèques-Vacances utilisés pour les loisirs sportifs et la détente\*

- Faire le tour de la Loire à vélo,
- Découvrir le Parc Astérix ou le Futuroscope,
- Nouveauté : Europa Park en Allemagne,
- Louer son matériel chez Sport2000,
- S'offrir un baptême de l'air,
- Régler le centre de loisirs de son enfant...
- Pause détente en Thalasso

\* Chiffres source 2017

## FICHE PRATIQUE

# CHÈQUE-VACANCES : UN BON PLAN TOUTE L'ANNÉE !



Depuis plus de 35 ans, l'ANCV soutient le départ en vacances pour tous et le

développement de l'économie touristique des territoires. En 2017, le Chèque-Vacances a atteint 1,609 milliard d'euros de volume d'émission, en croissance de 2.5 % par rapport à 2016 et ce, malgré un environnement économique et social fragile. Au total, ce sont plus de 4,4 millions de salariés, agents des fonctions publiques et retraités qui bénéficient de cette aide (plus de 10 millions avec leur famille). Le Chèque-Vacances s'utilise aujourd'hui auprès d'un réseau de plus de 200 000 professionnels du tourisme et des loisirs en France.

### L'ATOUT CHÈQUE-VACANCES !

Le Chèque-Vacances donne accès à des vacances et des loisirs à moindre coût grâce à la contribution de l'organisme social (CE, COS, CAS, DGAFP,) en complément de l'épargne salariée.

Il permet de se constituer un budget vacances en douceur.

Il se présente sous forme de coupures de 10, 20, 25 ou 50€.

### QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Les salariés du secteur privé,
- Les agents, employés ou retraités des trois fonctions publiques,

- Les allocataires de certaines Caf et MSA partenaires.

Les Chèques-Vacances sont nominatifs. Ils peuvent être utilisés par le bénéficiaire, son conjoint et ses enfants à charge.

### COMMENT PEUT-ON SE LE PROCURER ?

#### Pour les salariés du secteur privé :

- Auprès du Comité d'entreprise (CE),
- Auprès de l'employeur pour les salariés des petites entreprises.

#### Pour les agents et salariés du secteur public :

- Auprès du Comité des œuvres sociales (COS), Comité d'action sociale (CAS), Comité national d'Action sociale (CNAS) ou du Fonds National d'Action Sanitaire et Sociale (Plurelya), au auprès de leur service de ressources humaines.

### OÙ PEUT-ON L'UTILISER ?

Avec un réseau de plus de 200 000 professionnels du tourisme et des loisirs, le Chèque-Vacances offre une grande liberté d'utilisation partout en France (DOM-TOM compris). Il permet aussi le paiement de voyages à destination des pays membres de l'Union européenne. Hébergement, restauration, séjours et transports, culture et découverte, loisirs et détente, le Chèque-Vacances accompagne tous les projets de vacances durant toute l'année.

#### RDV sur :

<http://particulier.ancv.com>

<http://guide.ancv.com>



## FICHE PRATIQUE

# LE COUPON SPORT



Créé en 1998 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Coupon Sport a été confié en

gestion à l'ANCV en 1999 dans le but de favoriser l'accès à la pratique sportive pour tous. Les Coupons Sport sont des titres de paiement délivrés, sous conditions, par un organisme social, un service ou une collectivité locale, afin de vous permettre de payer par exemple une partie des licences ou des cours pris dans une association ou un club sportif.

Aujourd'hui, plus 43 000 clubs et associations sportives acceptent le Coupon Sport.

Pour la première fois depuis sa création, le volume d'émission du Coupon Sport a marqué un net recul en 2017. Son volume d'émission se stabilise à 20,3 millions d'euros (27 millions en 2016). La diminution significative du budget d'action sociale dédié à la pratique sportive de certain client ainsi que le développement d'offres alternatives sur ce segment sont venues altérer la croissance jusque-là continue de cette offre.

### QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Les salariés du secteur privé (CE),
- Les agents, salariés ou retraités de la fonction publique,
- Les allocataires de certaines Caf partenaires.
- Les familles modestes pour leurs enfants auprès de certaines collectivités

### COMMENT PEUT-ON SE LE PROCURER ?

- Auprès du comité d'entreprise ou équivalent dans la fonction publique (dans le cadre de leur politique sociale),
- À la mairie, au conseil général et au conseil régional,

- À la direction départementale en charge de la cohésion sociale.

### OÙ PEUT-ON L'UTILISER ?

Le Coupon Sport se présente sous la forme de coupure d'une valeur de 10, 15 ou 20€.

Il peut être utilisé auprès des associations et clubs sportifs conventionnés.

Sa durée d'utilisation est de deux ans plus l'année d'émission et il peut être échangé au terme de cette période. Il permet de régler les cotisations, les licences, les cours, stages... de plus de 130 activités sportives dans 38 000 associations et clubs, surtout en France (foot, basket, judo, danse, équitation, cyclisme...).

Attention : le Coupon Sport ne peut pas être utilisé chez les fournisseurs d'équipements ou de vêtements sportifs.

Retrouvez les clubs sur le guide en ligne : <http://guide.ancv.com>

### QUELLES SONT LES CONDITIONS D'OBTENTION ?

Le Coupon Sport peut être attribué sans contrepartie (don) ou sous forme de participation. Dans ce second cas, une partie du coût d'acquisition est financée par l'organisme social (privé ou public) et l'autre partie est à la charge du salarié. Le respect de certains critères sociaux peut conditionner son attribution.

**Pour en savoir plus :**

<http://client.ancv.com/>

**Pour les clubs qui souhaitent accepter le Coupon Sport : <https://cvt-pro.ancv.com>**

## FICHE PRATIQUE

# L'ACTION SOCIALE

Pour lutter contre la fracture touristique, l'Agence mène des actions de solidarité en soutenant le départ en vacances des publics les plus fragiles. A cette fin, elle déploie des programmes d'aides à la personne et d'aides au patrimoine du tourisme social. Ces actions de solidarité sont financées grâce aux excédents de gestion de l'activité Chèque-Vacances. Ce modèle économique solidaire fait la force de l'établissement public. Plus de 234 400 <sup>6</sup> personnes ont bénéficié en 2017 des différents programmes de l'Agence. Le budget global de l'action sociale représente 26,4 millions d'euros.

### L'ACTION SOCIALE DE L'ANCV...EN BREF

#### 5 programmes :

- Aides aux Projets Vacances,
- Seniors en Vacances,
- Bourse Solidarité Vacances,
- Départ 18 : 25,
- Les aides aux équipements touristiques à vocation sociale

#### 4 publics :

- Les jeunes adultes,
- Les personnes en situation de handicap,
- Les personnes âgées,
- Les familles, notamment monoparentales.

#### 4 orientations prioritaires :

- L'inclusion des personnes en situation de handicap,
- La lutte contre l'isolement et la dépendance des seniors,
- L'insertion des publics fragiles issus des territoires en difficulté,
- L'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de grande exclusion.

**En 2017, 234 400 personnes fragilisées sont parties en vacances grâce à la politique d'action sociale de l'ANCV.** Une politique

rendue possible grâce aux partenaires de l'Agence, véritables clef de voûte de l'action sociale et dont le maillage territorial est très important. L'Agence apporte un appui financier et un appui en termes d'ingénierie sociale à différentes familles de partenaires :

- Les organismes sociaux et les acteurs publics (Caisses d'allocations familiales, les CARSAT, l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, l'Agence du Service Civique...),
- Les collectivités locales (les conseils régionaux et généraux, les mairies, les centres communaux d'action sociale),
- Les associations de soutien au départ en vacances (Vacances Ouvertes, Vacances et Familles...),
- Les mouvements d'éducation populaire (Léo Lagrange, Jeunesse au Plein Air, UCPA...),
- Les associations humanitaires (Secours populaire français, Secours Catholique, Restos du Cœur, les petits frères des Pauvres, Apprentis d'Auteuil...),
- Les associations intervenant dans le champ du handicap (Association des Paralysés de France, UNAPEI, Fédération Loisirs Pluriel, Tourisme et Handicap...).

### SENIORS EN VACANCES (SEV)

#### Des séjours en groupe ou en individuel pour les personnes âgées

Depuis 2007, l'ANCV propose ce programme afin de lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées grâce à une dynamique collective autour d'activités, d'animations et d'excursions incluses dans leur séjour de vacances... Sélectionnés par l'Agence, ces séjours « tout compris » sont organisés tout au long de l'année (hors juillet et août).

#### Les objectifs du programme :

- Favoriser le départ en vacances des publics âgés,

---

<sup>6</sup> Chiffre estimatif au 4 avril 2018



- Prévenir la perte d'autonomie, créer du lien social et rompre l'isolement,
- Allonger la saison touristique.

### Qui peut en bénéficier ?

- Les personnes âgées de 60 ans et plus, retraitées et / ou sans activité professionnelle, résidentes en France,
- Les personnes en situation de handicap dès 55 ans.

<http://seniorsenvacances.ancv.com>

### Séniors en Vacances, c'est aussi...

- Des séjours de répit pour les aidants
- Dédiés aux aidants familiaux et professionnels, accompagnés ou non de la personne malade qu'elles accompagnent au quotidien, ces séjours sont animés par des professionnels avec des temps pour chacun : aidants (groupe de parole, éveil corporel...) ainsi que pour les personnes aidées.
- Des séjours intergénérationnels
- Parce que le moment des vacances est un temps privilégié pour tisser des liens entre générations, les jeunes jusqu'à 18 ans peuvent accompagner un senior à tarif réduit (50 % du prix du séjour, hors transport).

### Et aujourd'hui ?

72 000 seniors sont partis en vacances grâce à ce programme en 2017.

### BOURSE SOLIDARITÉ VACANCES (BSV)

#### Des vacances à tarifs solidaires pour aider les plus modestes

Ce programme repose intégralement sur la solidarité. L'ANCV collecte auprès d'opérateurs du tourisme, du secteur associatif et de comités d'entreprise des offres de séjours avec des réductions de 70 à 80 %. Ces offres sont mises à disposition des partenaires de l'ANCV pour qu'ils puissent les proposer à des personnes modestes. 9824 personnes ont bénéficié de ce programme en 2017.

### Qui peut en bénéficier ?

#### Principalement

- Les travailleurs pauvres,
- Toutes les familles.
- Ils doivent pouvoir justifier d'un quotient familial CAF ou d'un revenu fiscal inférieur à 1000 €.

### AIDES AUX PROJETS VACANCES (APV)

#### Construire son projet vacances avec un accompagnement

Ces aides, versées sous la forme de Chèques-Vacances ou en numéraire, permettent de soutenir prioritairement les projets de départ en vacances mis en œuvre avec les associations partenaires de l'ANCV.

Les APV visent à la reconstitution du lien familial en facilitant le départ de familles à revenus modestes, ainsi qu'à l'inclusion des personnes en situation de handicap en favorisant la mixité avec les autres vacanciers. Dans la continuité de sa mission, l'Agence soutient également l'aide à la pratique sportive auprès de ses partenaires engagés. Les bénéfices du sport, ses valeurs et son utilité sociale demeurent les fondements de l'intervention de ces partenaires (UCPA, Raid'Aventure, fédérations sportives dans le champ du handicap...).

### Qui peut en bénéficier ?

Les familles, notamment monoparentales, rarement ou jamais parties en vacances,

Les jeunes adultes isolés,

Les personnes en situation de handicap

### Départ 18:25

#### Une nouvelle offre disponible en ligne pour faciliter le départ des 18-25 ans

L'ANCV a lancé en avril 2014 Départ 18 : 25, un nouveau programme d'aide au départ en vacances des jeunes de 18 à 25 ans (révolus). Ce dispositif a pour but de susciter et aider à concrétiser l'envie de partir en vacances chez les jeunes. Accessible en quelques clics, il

propose des offres variées de séjours à petits prix, issus d'opérateurs privés et d'acteurs du tourisme social, avec une aide financière de l'Agence sous condition de ressources et de situations (jusqu'à 50% du coût du séjour, dans la limite de 150€ et sous réserve d'une participation minimum de 50€ pour le bénéficiaire). 8 335 jeunes ont bénéficié de ce programme en 2017.

<http://www.depart1825.com>

### Qui peut en bénéficier ?

Accessible à l'ensemble des jeunes de 18 à 25 ans (révolus)

Aide au départ : les jeunes en difficultés financières (revenu fiscal de référence inférieur à 17 000 euros par an, et étudiants boursiers) et ceux engagés dans une démarche d'insertion (apprentis et autres contrats de formation en alternance, contrat / emploi d'avenir, contrat de génération, service civique).

### Aides au patrimoine du tourisme social

Les aides au patrimoine s'appuient sur deux dispositifs :

- **Les aides aux équipements touristiques à vocation sociale de l'ANCV** qui visent à soutenir financièrement la rénovation ou la modernisation d'hébergements du tourisme social. 14 équipements en ont bénéficié en 2017, pour un montant total de 1,4 M€, soit environ 100 000€ par équipement.

### Qui peut en bénéficier ?

- Les équipements touristiques à vocation sociale,
- Les opérateurs du tourisme social,
- Les associations propriétaires et gestionnaires de leur équipement ou associations gestionnaires disposant d'un droit immobilier accordé par les collectivités territoriales propriétaires (uniquement dans le cadre du TSI).

### L'ANCV Y PARTICIPE :

**Le dispositif d'assistance en ingénierie, porté par Atout France**, a pour vocation de financer des missions d'assistance pour le compte d'opérateurs du tourisme social (réalisation de diagnostics et d'études immobilières, juridiques, marketing...). Depuis sa création, 129 sites en ont bénéficié, au travers les 57 dossiers déposés pour un montant total de 2 M€. Plus particulièrement, en 2017, 15 sites ont fait l'objet d'études au travers 7 dossiers déposés, avec une prise en charge financière totale par le dispositif de 88K€.

**Le Fonds Tourisme Social Investissement (TSI)** porté avec la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC), l'IRCANTEC et le Crédit Coopératif, vise à apporter des capitaux susceptibles de favoriser la faisabilité financière des projets de réhabilitations.